

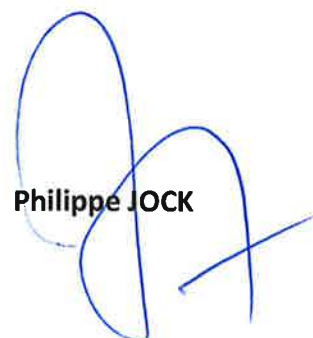
Communiqué de presse

La CCI Martinique se réjouit de la levée des blocages et invite les décideurs à accompagner les professionnels dans l'évolution de la filière.

Après avoir obtenu les précisions techniques et juridiques demandées sur la détaxe carburant, et les assurances sur la prise en compte du traitement des autres revendications avec le concours de l'administration, les transporteurs en grève depuis ce lundi 3 avril, ont décidé, de lever les blocages et de libérer les accès du Port de la Martinique et de l'entreprise SARA.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique salue cette décision et le sens des responsabilités des parties qui a conduit à ce déblocage de la situation, au terme de quatre réunions de travail intense avec ces professionnels, et le support des services de l'Etat.

Elle entend poursuivre, avec toutes les parties concernées le travail d'analyse engagé pour trouver des solutions acceptables pour chacun et durables.



Philippe JOCK